



HAL
open science

Master Tourisme

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Tourisme. 2009, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
hceres-02029618

HAL Id: hceres-02029618

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029618>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

ACADÉMIE : PARIS

Établissement : Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne

Demande n°S3100015994

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Tourisme

Avis Aeres

Appréciation (A+, A, B ou C) : B

Avis global : (sur la mention et l'offre de formation)

La mention « Tourisme » est mise en œuvre dans le cadre de l'Institut de Recherche et d'Etudes Supérieures du Tourisme (IREST) fondé et intégré à l'Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne en 1989, héritier du Centre d'Etudes Supérieures du Tourisme créé en 1961. Cet Institut qui a une vocation de formation professionnelle, mais aussi de recherche est un des pôles les plus connus et les plus réputés dans ce domaine scientifique.

Conformément aux principes qui ont présidé à la création de cet Institut, la mention « Tourisme » est une mention ouvertement pluridisciplinaire, tant au niveau de son recrutement (étudiants issus de licences de Géographie, Histoire de l'Art, Economie, Gestion et Droit) que des enseignements proposés et donc de son équipe pédagogique. Son objet est de former des cadres de haut niveau pouvant occuper une grande diversité d'emplois dans le secteur du tourisme, en fonction des spécialités suivies. Le revers de cette pluridisciplinarité est que les six spécialités que comptera désormais la mention appartiennent à trois domaines de formation : trois sont rattachées au domaine Sciences Humaines et Sociales, deux au domaine Economie-Gestion et une au domaine Droit, Science politique. Ceci aboutit à une présentation ségmentaire d'une mention qui possède une évidente unité, ce que souligne la présence d'une responsable unique dont les hautes compétences dans le domaine du tourisme sont unanimement reconnues. Ce découpage engendre donc une évaluation « par tranche » plutôt gênante, d'autant que le semestre 1 du master forme un tronc commun pour tous les étudiants et que le semestre 2 conserve une partie mutualisée. L'évaluation du dossier portera donc ici sur les trois spécialités du domaine Sciences Humaines et Sociales et la mention à laquelle, elles sont rattachées.

Le principe affiché est celui d'un master cohérent sur quatre semestres, mais ce principe n'est pas totalement respecté : beaucoup d'entrées se font au niveau M2 (parfois plus nombreuses que celles en M1), sans qu'il soit bien clairement expliqué comment se fait l'intégration « en cours de route » de ces nouveaux étudiants. Ce recrutement en M2 est même clairement affiché pour la nouvelle spécialité ouverte en voie recherche. En effet, alors que conformément aux principes fondateurs de l'IREST, la formation à la recherche est présente dans les spécialités professionnelles sous la forme d'un mémoire préparé sur deux ans (au passage la manière dont est gérée la question pour les étudiants entrant directement en M2 n'est pas bien claire), il a été jugé pertinent de demander l'ouverture d'une spécialité recherche (dans une logique inverse de celle qui prévaut aujourd'hui pour l'évolution des masters). Cette ouverture peut se justifier en cas de reconnaissance de la nouvelle équipe de recherche proposée par l'IREST .

Sans être exceptionnelle, l'attractivité est bonne et les effectifs de M1 et M2 cohérents par rapport au type de formation et de pédagogie adoptés (et aussi au potentiel d'emploi). Le dossier est malheureusement trop allusif sur nombre d'aspects importants (contenus des enseignements, origine et suivi des étudiants, devenir des diplômés...). Les informations tenant souvent plus du déclaratif que du démonstratif, le renom (justifié) de la formation et des formateurs n'a pu cependant toujours pallier ces insuffisances. Ceci explique, au moins pour partie, la notation retenue pour une formation qui demeure néanmoins une bonne formation aux métiers du tourisme.



- Points forts :
 - La qualité des intervenants universitaires venus de l'ensemble des universités françaises et la qualité des intervenants professionnels extérieurs.
 - Des partenariats professionnels et internationaux solides et renommés.
 - La cohérence scientifique entre les spécialités et la progressivité de la formation.
 - Les conventions assurant des stages de qualité et facilitant l'insertion des diplômés.
- Points faibles :
 - L'orientation professionnelle n'est pas assez ciblée. Si les secteurs sont bien identifiés, les fonctions auxquelles peuvent prétendre les diplômés sont trop larges par rapport aux compétences acquises.
 - Les insertions professionnelles ne sont pas assez clairement identifiées pour chaque spécialité (données non homogènes, étendues à l'ensemble de la mention et parfois vieilles, malgré des progrès récents dans le suivi). On est en droit de s'interroger sur certaines fonctions occupées par les anciens diplômés sauf à penser qu'ils aient eu un bagage universitaire complémentaire en gestion ou management ou qu'ils l'aient acquis dans leurs premières missions.
 - L'absence de présentation détaillée des enseignements empêche d'évaluer leurs apports respectifs. De même, il est difficile de saisir le degré d'harmonisation entre les intervenants extérieurs.
 - L'équipe pédagogique permanente est très réduite.
 - Le dossier est clair mais trop imprécis sur de nombreux points importants. De ce fait, le doute peut s'insinuer face à certaines affirmations parfois lapidaires.

Avis par spécialité

Gestion des Sites du patrimoine culturel et naturel et Valorisation Touristique (GSVT)

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B

Cette spécialité recrute largement auprès des étudiants titulaires d'une licence d'Histoire de l'Art, ou de bi-licences incluant l'Histoire de l'Art. Comme son nom l'indique, elle vise la gestion touristique de sites culturels ou celle de projets touristiques. On doit donc s'interroger, surtout pour le premier volet, sur la faible part des enseignements consacrés à la gestion, alors que l'IREST abrite en son sein les compétences nécessaires. Etant donné l'origine des étudiants, on s'attendrait à ce que le M1 (sans remettre en cause la forte mutualisation qui le caractérise) intègre des dispositifs aidant à leur orientation professionnelle (stage d'observation obligatoire par exemple, enseignement de base sur le tourisme).

- Points forts :
 - Un bon positionnement dans le secteur du tourisme patrimonial et culturel.
 - Un intéressant débouché professionnel pour des étudiants d'Histoire de l'Art.
 - L'ouverture en apprentissage.
 - Une bonne attractivité de cette spécialité.
- Points faibles :
 - Le choix d'orientation professionnelle manque de clarté.
 - Absence d'approche globale du tourisme dans le tronc commun qui poserait les enjeux de la formation auprès d'un public jusque là peu ou pas sensibilisé.
 - La place des stages n'est pas assez affirmée ; un stage obligatoire en M1 serait utile (cf la remarque précédente).
 - Absence d'enseignement dédié à l'acquisition des bases de la gestion comptable alors que les finalités professionnelles identifient l'analyse de faisabilité et la valorisation économique du patrimoine culturel.
 - Compte-tenu du titre de la spécialité, la place du patrimoine « naturel » est très insuffisante.
- Recommandations :
 - Renforcer le volet professionnalisant de la formation.
 - Mieux affirmer l'orientation vers la valorisation économique et touristique du patrimoine culturel.
 - Déposer un dossier complet. Le fait qu'il s'agisse d'un renouvellement n'autorise pas à être aussi allusif et succinct.



Développement et Aménagement Touristique des Territoires (DATT)

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A

Cette formation présente à la fois, un bon équilibre pédagogique et de bons résultats en termes d'insertion des diplômés. Elle gagnerait à évoluer tant en termes de définition des métiers visés que des modalités de formation, afin de maintenir son attractivité dans une offre de formation master surdimensionnée, l'expérience et un bilan très positif n'étant peut-être plus suffisants.

- Points forts :
 - Une spécialité qui offre de très bonnes possibilités d'insertion professionnelle.
 - Un programme de formation cohérent et bien articulé sur les deux années.
 - Un bon équilibre entre enseignements théoriques et professionnels.
 - L'ouverture en apprentissage.
 - Une bonne attractivité (quantité et qualité).
- Points faibles :
 - Le choix d'orientation professionnelle manque de clarté. Il en découle parfois, une contradiction entre les débouchés visés et le programme de formation.
 - La place des stages est minimale, pour une formation à visée d'insertion immédiate (facultatif en M1, facultatif en M2 en cas de mobilité ERASMUS, limité éventuellement à trois mois).
- Recommandations :
 - Il faudrait préciser qu'il s'agit essentiellement du tourisme dans l'espace urbain.
 - Mieux faire apparaître l'articulation entre territoire touristique et tourisme urbain.
 - Déposer un dossier complet. Le fait qu'il s'agisse d'un renouvellement n'autorise pas à être aussi allusif et succinct.

Tourisme, Environnement, Patrimoine (TEP)

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B

Cette spécialité, en création, est tournée exclusivement vers la voie recherche. Elle s'appuie sur une équipe d'accueil (EA), dont la reconnaissance a été demandée dans le cadre du nouveau contrat quadriennal. Cette équipe pluridisciplinaire intégrée à l'IREST a pour vocation de réunir l'ensemble des chercheurs de Paris 1 travaillant sur la thématique Tourisme et de drainer des chercheurs d'autres établissements qui se consacrent à ce même objet. Si l'IREST Paris 1 a en effet les compétences et la légitimité pour créer une telle spécialité en voie recherche, la justification de cette création aurait mérité néanmoins un plus ample développement. La complémentarité, clairement affichée, entre les deux spécialités professionnelles du domaine Sciences Humaines et Sociales et la nouvelle spécialité recherche se concrétise par des cours communs aux trois mentions en M2. On s'interrogera d'autant plus sur le fait que la nouvelle spécialité semble se limiter à un M2 sans connection claire avec le M1 (largement mutualisé) commun aux cinq spécialités professionnelles proposées par l'IREST Paris 1.

- Points forts :
 - Un projet cohérent sur des thématiques pertinentes dans le champ scientifique.
 - La qualité de l'équipe pédagogique (mais le nombre d'enseignants chercheurs de Paris 1 actifs dans la recherche est réduit).
 - Un adossement recherche cohérent (mais l'EA en constitution est de taille fort modeste).
- Points faibles :
 - Le dossier manque par trop d'informations précises sur bien des points importants pour justifier une création de spécialité.
 - Absence d'un descriptif précis des cours et certains cours fondamentaux n'ont apparemment pas de titulaire.



- Recommandations :
 - Mieux articuler les thèmes environnement et patrimoine.
 - Rechercher des partenaires pour étoffer l'équipe pédagogique.
 - Mieux positionner la spécialité dans l'offre nationale de M2, voie recherche.

Commentaire et recommandations

Comme de nombreuses formations (et structures) pionnières, le master de Tourisme de Paris 1 - Panthéon Sorbonne est confronté à la double contrainte de conserver ses acquis et d'innover, afin de maintenir sa compétitivité. Les résultats mitigés de l'évaluation découlent de cet état de fait. D'un côté, les formations proposées sont de qualité et remplissent bien leur mission d'insertion, de l'autre elle souffrent de quelques faiblesses aggravées par les manques du dossier. Les recommandations sont donc de deux ordres : des recommandations générales dirigées vers l'établissement qui portent sur l'évolution et le soutien nécessaire pour conserver aux formations de l'IREST leur réputation méritée de qualité, des recommandations en direction de l'équipe pédagogique qui anime la mention.

- Entreprendre une réflexion sur l'évolution des formations délivrées par l'IREST à l'aune, des évolutions récentes affectant le master (certifications C2i, certifications de compétences en LVE, formation véritablement construite sur quatre semestres).
- Donner à l'IREST les moyens de développer ses activités de formation et de recherche (locaux, renforcement de l'équipe pédagogique) pour permettre ces évolutions.
- Mieux cibler l'orientation professionnelle des spécialités et aménager en fonction le contenu des formations (enseignements de gestion en particulier).
- Apporter des informations sur la manière dont est menée l'intégration d'étudiants, d'origine différente dans un M1 largement mutualisé.
- Fournir à l'avenir des dossiers complets et précis, même pour des renouvellements.
- Suivre attentivement le développement de la spécialité TEP et le devenir de ses diplômés.